

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 JANVIER 2017

Date de convocation : 9 janvier 2017

Président de séance : Roger MIGUEL

Lieu de la séance : salle des fêtes de Verneuil

Nombre de conseillers en exercice : 73

Nombre de conseillers présents : 71

Nombre de votants : 72

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Thérèse LEBRUN DAVID, Marylise MARTIN, Martine CHERÉ, Cécile OESLICK, Maryse MINOT, Emmanuelle LETE, Isabelle MICHELET, Francine PICAVET, Chantal RENAUD, Christine METEYER, Claudia COUSIN, Dominique PATRAN, Marie-Line CHARPENTIER, Catherine FONTANESI, Nathalie PROLA, Jeanine BARBAZANGES JOBERT, Marie-Louise TONON, Odile LEMAIRE, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT et Catherine BANDRY.

MM. Jean-Marc GUILLEMONT, Pierre CHARLES, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, Jean-Claude DISSAUX suppléant remplaçant David QUATREVAUX, Laurent COUVREUR, Marcel GUIMET, José PIERLOT, Thierry MALVAUX, Gérard GUYARD, Roger MIGUEL, Édouard VAUTRIN, Jacky GRANDREMY, Bertrand APELOIG, Régis COUTANT, Jean-Claude GUERINEAU, Christian BRUYEN, Frédéric CHARPENTIER, Michel COURTEAUX, Didier TALON, Jean-Luc TARATUTA, Ludovic WELCHE, Jean-Pierre URIEL, Xavier DUVAT, Gérard CALLOT, Freddy LECACHEUR, Michel PIGEON, Patrick BERGER suppléant remplaçant Yves BOBIN, Jérôme GRIVOT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH suppléant remplaçant Gabriel MOREAU, Didier DEPIT, Yves RICHOUX, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Daniel PHILIZOT, Henri GUINAND, Fabrice HUBERT, Sébastien DAVERDON suppléant remplaçant Frédéric POMMELET, Jackie BARROIS, Hervé GUEDRAT, Jean-Claude BUCQUET, Didier POUPINEL DESCAMBRES, Patrick MARX, Alain CESARION, David COUTELAS et Jean LE FOLLEZOU.

Était représenté :

Mme Valérie LIESCH donne pouvoir à M. Patrick JAGER.

Étaient excusés les titulaires suivants :

MM. David QUATREVAUX, Yves BOBIN, Gabriel MOREAU, André VARLET et Frédéric POMMELET

Étaient absents les titulaires suivants :

-

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GUENET-NANSOT.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 9h30.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de M. Roger MIGUEL, doyen d'âge parmi les Présidents sortants des EPCI ayant fusionné, qui après l'appel nominal des délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, déclare installer dans leurs fonctions de délégués :

	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
. Commune de Bannay	Mme Muguette CURFS	M. Fabrice CURFS
. Commune de Baslieux-sous-Ch.	M. Jean-Marc GUILLEMONT	M. Xavier CARTON
. Commune de Baye	M. Pierre CHARLES	Mme Danièle DESPEZELLE-GALLET
. Commune de Beaunay	M. Maurice LOMBARD	M. Jean-Marie AUBERT
. Commune de Belval-sous-Ch.	M. Pascal NAILLON	M. David FAIVRE
. Commune de Binson-Orquigny	M. David QUATREVAUX	M. Jean-Claude DISSAUX
. Commune de Boursault	Mme Thérèse LEBRUN-DAVID	Mme Michèle BLOT-BENARD
. Commune de Champaubert-la-Bataille	Mme Marylise MARTIN	M. Yannick GRANDHOMME
. Commune de Champlat-et-Boujacourt	M. Laurent COUVREUR	M. Michel BONNINGRE
. Commune de Champvoisy	M. Marcel GUIMET	M. Philippe OUSSELIN
. Commune de Châtillon-sur-Marne	M. José PIERLOT M. Thierry MALVAUX	
. Commune de Coizard-Joches	M. Gérard GUYARD	M. Jacques LEMOINE
. Commune de Congy	M. Roger MIGUEL	M. Jean-Pierre BOBIN
. Commune de Cormoyeux	M. Edouard VAUTRIN	M. José BOUDÉ
. Commune de Corriber	M. Jacky GRANDREMY	Mme Audrey CAMBRES
. Commune de Courjeonnet	Mme Martine CHERÉ	M. Jean-Claude SIMON

. Commune de Courthiézy	M. Bertrand APELOIG	M. Sylvain BIZZOCCHI
. Commune de Cuchery	Mme Cécile OESLICK	M. Didier TRANCHANT
. Commune de Damery	M. Régis COUTANT Mme Maryse MINOT M. Jean-Claude GUERINEAU Mme Emmanuelle LETE	
. Commune de Dormans	M. Christian BRUYEN M. Frédéric CHARPENTIER M. Michel COURTEAUX Mme Isabelle MICHELET Mme Francine PICAVET Mme Chantal RENAUD M. Didier TALON M. Jean-Luc TARATUTA M. Ludovic WELCHE	
. Commune d'Etoges	M. Jean-Pierre URIEL	M. Dominique RUFFIN
. Commune de Fèrebrianges	M. Xavier DUVAT	M. Pascal PETIT
. Commune de Festigny	M. Gérard CALLOT	M. José SANCHEZ
. Commune de Fleury-la-Rivière	M. Freddy LECACHEUR	M. Vincent DELAUNOIS
. Commune d'Igny-Comblizy	M. Michel PIGEON	Mme Maryline VUIBLET
. Commune de La Caure	M. Yves BOBIN	M. Patrick BERGER
. Commune de La Chapelle sous Orbais	M. Jérôme GRIVOT	M. Grégoire SAINT
. Commune de La Neuville-aux-Larris	M. Olivier MEUNIER	M. Bernard LHERMITE
. Commune de La Ville sous Orbais	M. Gabriel MOREAU	M. Bernard LISCH
. Commune du Baizil	Mme Christine METEYER	Mme Sylvie GILLET
. Commune du Breuil	M. Didier DEPIT	Mme Chantal TOUBART
. Commune de Leuvrigny	M. Yves RICHOUX	M. Robert GARNIER
. Commune de Mareuil en Brie	M. José MIGUEL	Mme Thérèse TRUSSART
. Commune de Mareuil le Port	M. Olivier VEAUX M. Patrick JAGER Mme Valérie LIESCH	
. Commune de Margny	Mme Claudia COUSIN	M. Serge POTOT
. Commune de Montmort-Lucy	M. Alain FRIQUOT	M. Thomas LECOMPTE
. Commune de Nesle le Repons	Mme Dominique PATRAN	M. Patrick ACKER
. Commune d'Oeuilly	M. Daniel PHILIZOT	M. Daniel LEBEAU
. Commune d'Orbais l'Abbaye	M. Henri GUINAND	M. Eric VÉLY
. Commune de Passy-Grigny	M. Fabrice HUBERT	Mme Danielle CAILLOT
. Commune de Reuil	M. André VARLET	Mme Laurence RIGOT
. Commune de Romery	M. Frédéric POMMELET	M. Sébastien DAVERDON
. Commune de Saint Martin d'Ablois	M. Jackie BARROIS Mme Marie-Line CHARPENTIER M. Hervé GUEDRAT Mme Catherine FONTANESI	
. Commune de Sainte Gemme	M. Jean-Claude BUCQUET	Mme Laurence ROBERT
. Commune de Suizy-le-Franc	Mme Nathalie PROLA	M. Alain CAILLAT
. Commune de Talus Saint Prix	M. Didier POUPINEL DESCAMBRES	M. Cyrille MONNIER
. Commune de Troissy	Mme Jeanine BARBAZANGES JOBERT Mme Marie-Louise TONON	
. Commune de Vandières	Mme Odile LEMAIRE	M. Raphaël DELOUVIN
. Commune de Vauciennes	Mme Christiane FOURNY	M. Jean-Claude LANZLOTH
. Commune de Venteuil	M. Patrick MARX	M. Fabien GRUMIER
. Commune de Verneuil	Mme Sylvie GUENET-NANSOT M. Alain CESARION	
. Commune de Villers-sous-Châtillon	M. David COUTELAS	M. Eric LORIOT
. Commune de Villevenard	Mme Catherine BANDRY	Mme Sylvie PIETREMENT
. Commune de Vincelles	M. Jean LE FOLLEZOU	M. Christophe DURDON

Mmes Nathalie PROLA et Catherine FONTANESI sont nommées assesseurs.

ELECTION DU PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Christian BRUYEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et immédiatement installé.

Arrivée de M. André VARLET.

17-001. COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire décide de fixer la composition du Bureau comme suit :

- ♦ Nombre de vice-présidents : 15
- ♦ Nombre de membres : 11

Adopté à l'unanimité.

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Régis COUTANT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Frédéric CHARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Roger MIGUEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. José PIERLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Freddy LECACHEUR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Sylvie GUENET-NANSOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installée.

ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Alain FRIQUOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Fabrice HUBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 9^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Thérèse LEBRUN-DAVID ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installée.

ELECTION DU 10^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Patrick JAGER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 11^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Maurice LOMBARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 12^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Jean-Marc GUILLEMONT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 12^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 13^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Jackie BARROIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 14^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Jean LE FOLLEZOU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 14^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 15^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Didier DEPIT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 15^{ème} Vice-Président et immédiatement installé(e).

Mme Emmanuelle LETE est nommée assesseur, en remplacement de Mme Nathalie PROLA qui quitte la séance.

ELECTION DU 1^{ER} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. David QUATREVAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Daniel PHILIZOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Didier POUPINEL-DESCAMBRES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

M. Gérard CALLOT quitte la séance.

ELECTION DU 4^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Olivier MEUNIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Christiane FOURNY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 5^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

ELECTION DU 6^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Yves RICHOUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 7^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. José MIGUEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Cécile OESLICK ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 8^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

ELECTION DU 9^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Michel COURTEAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 9^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 10^{EME} MEMBRE DE BUREAU

M. Olivier VEAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 11^{EME} MEMBRE DE BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Bertrand APELOIG ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{eme} membre du Bureau et immédiatement installé.

M. Jean-Claude GUERINEAU quitte la séance et donne pouvoir à M. Régis COUTANT.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-6 du CGCT, lors de la première réunion du conseil communautaire, immédiatement après l'élection du Président, des vice-présidents et des autres membres du Bureau - élections auxquelles il vient d'être procédées -, le Président donne lecture de la Charte de l'élú local prévue à l'article L.1111-1-1.

M. Laurent COUVREUR quitte la séance.

Mme Odile LEMAIRE quitte la séance et donne pouvoir à Mme Cécile OESLICK.

M. Xavier DUVAT quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean-Pierre URIEL.

17-002. INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Le Conseil communautaire décide de fixer les indemnités des élus comme suit :

- ♦ Président, à 100 % du montant de référence
- ♦ Vice-Présidents, à 100 % du montant de référence

Adopté à l'unanimité.

17-003. LIEUX DE TENUE DES SEANCES DU CONSEIL

Le Conseil communautaire décide que les séances de Conseil se tiendront dans les lieux suivants, qui offrent les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qui permettent d'assurer la publicité des séances :

- Congy, à la salle des fêtes
- Damery, à la salle des fêtes
- Mareuil-le-Port, à l'Espace 2000
- Passy-Grigny, à la salle des fêtes.

Il précise que la prochaine séance, pour des raisons d'organisation, et à titre exceptionnel, se tiendra à Verneuil, à la salle des fêtes.

Adopté à l'unanimité.

17-004. DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRESIDENT

Le Conseil communautaire décide de déléguer au Président, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes :

- toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres, d'un montant inférieur à 25 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle, devant le Juge Administratif.

Adopté à l'unanimité.

17-005. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. INSTITUTION.

Le Conseil communautaire décide d'instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à compter du 1^{er} janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

17-006. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. DEFINITION DE ZONAGES.

Le Conseil communautaire décide de définir 4 zones de perception de la TEOM sur lesquelles des taux différents seront votés en vue de proportionner la taxe à l'importance du service rendu :

- ♦ **Zone 1.** Communes de Champvoisy, Courthiézy, Dormans, Festigny, Igny-Comblizy, Le Breuil, Leuvrigny, Mareuil le Port, Nesle le Repons, Oeuilly, Sainte Gemme, Troissy, Verneuil et Vincelles, correspondant au périmètre de l'ex-CC des Coteaux de la Marne
- ♦ **Zone 2.** Communes de Binson-Orquigny, Boursault, Cormoyeux, Damery, Fleury-la-Rivière, Reuil, Romery, Saint Martin d'Ablois, Vauciennes, Venteuil et Villers-sous-Châtillon, correspondant au périmètre de l'ex-CC des Deux Vallées.

♦ **Zone 3.** Communes de Bannay, Baye, Beaunay, Champaubert-la-Bataille, Coizard-Joches, Congy, Corribert, Courjeonnet, Etoges, Fèrebrianges, La Caure, La Chapelle sous Orbais, La Ville sous Orbais, Le Baizil, Mareuil en Brie, Margny, Montmort-Lucy, Orbais l'Abbaye, Suizy-le-Franc, Talus Saint Prix et Villevenard, correspondant au périmètre de l'ex-CC de la Brie des Etangs.

♦ **Zone 4.** Communes de Baslieux-sous-Châtillon, Belval-sous-Châtillon, Champlat-et-Boujacourt, Châtillon-sur-Marne, Cuchery, La Neuville-aux-Larris, Passy-Grigny et Vandières.

Le taux correspondant à chacune des zones instituées sera voté chaque année par le conseil communautaire lors du vote du budget primitif.

Adopté à l'unanimité.

Mme Thérèse LEBRUN DAVID et M. Yves RICHOUX indiquent ne pas prendre part au vote.

17-007. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. EXONERATIONS.

Le Conseil communautaire décide d'exonérer de la TEOM, pour l'année 2017 :

Commune de BANNAY :

- M. Thierry BASTIEN, lieu-dit « Les Pisserottes »

Commune de CHAMPVOISY :

- M. Jean-Jack THIERCELIN, 44 rue Principale à La Chapelle Hurlay

Commune de COURJEONNET :

- M. BUSINE

Commune de CUCHERY :

- SCI THEVENIN FRERES, 36 Grande Rue

Commune de DORMANS :

- Mémorial de Dormans - parcelle Mémorial : BE 17 - parcelle Château : BE 12 - parcelle Moulin : BE 23

Parcelles Parc : BE 10-11-13-14-15-16-18-19-20-21-22-97-145

- Entreprise LELABOUR, ZI des Varennes - parcelles Section AI N°386-389-425-427

- SCI VOLTA, 5 rue Docteur Moret - parcelle AH N°85

- M. BUYCK, 9001 rue de Metz

- Carrefour Market, rue du Faubourg de Chavenay

- E. Leclerc Express (EPER-DIS), 3 rue du Moulin

- Société APLI/AGIPA, ZI de Varennes

- ALDI Marché, ZI des Varennes

- SCI Les Varennes (DTPV : 9004 rue du bac – SA BAILLY : 9005 rue du bac – HYDRO VITI et ALTRAD : 9001 et 9002 rue du Port aux Bois)

- EURL Garage VALLE, ZI Les Varennes, rue de la Gravière

- Mme HUBERT Françoise – 9003 rue de la Sablonnière

- SCI GLAVIER, ZI 1 rue de la Gravière

- SCI LA SABLONNIERE, ZI 4 rue de la Gravière

- SCI TMP JPLS, ZI 9005 rue de la Gravière

- M. Mme FERENDIER, La Fontaine Creuse à Chavenay (coefficient de modulation de 0,50)

Commune d'ETOGES :

- Restaurant « Le Château d'Etoges »

Commune de FESTIGNY :

- M. Claude BRIANCHON, 5001 La Forêt d'Enghuien

Commune de FLEURY-LA-RIVIERE :

- Réservoir d'eau potable « Le Clos de Beauregard » - parcelles cadastrées n°439-442-444, section AK

Commune d'IGNY-COMBLIZY :

- SCIERIE SARL BUISSON Frères, M. Michel Buisson - parcelle section B N°857

- M. Dominique PAIS, Rue des Grosses Pierres

- M. Yves MOUSSY, rue Jules Ferry

- M. Michel GAUNARD, au Moncet

Commune de LEUVRIGNY :

- Scierie LEBAN, Mme Veuve LEBAN Dragica au Chêne-la-Reine

- SCI des Nonnes, 16 rue Blanche de Castille au Chêne-la-Reine

Commune de MONTMORT LUCY :

- Hôtel de la Place

- Hôtel du Cheval Blanc

Commune d'OEUILLY :

- SCI de la Pierre qui Tourne, M. FAURE et M. THIEBAUX - parcelles section AB N°175-174-172

Commune de TROISSY :

- Mme Nelly GEORGES (Café du centre), 3 rue Jean Jaurès

Commune de VAUCIENNES :

- SCI Les SAINTS RYS / Transports LEBRUN, 27 Avenue de la Chaussée de Damery, lieu-dit La Chaussée de Damery – parcelle cadastrée n°1366, section A
- GFA GALLICE Ferme des Limons, Lieu-dit les Limons – parcelle cadastrée 1010, section A
- MM. Jacques et Jean-Marie LEBRUN (SCI Les SAINTS RYS), 25 Avenue de Paris, lieu-dit La Chaussée de Damery – parcelle cadastrée n°46, section A.

Commune de VENTEUIL :

- Château d'eau, lieu-dit des Goisses – parcelle cadastrée n°45, section ZA
- Terrain de sport – parcelle cadastrée n°563-564, section A

Commune de VERNEUIL :

- M. Patrick DECHELLE, 13 rue du CBR
- M. LE DEVENDEC Yannick, 24 rue de la Motte (partie bâtiment)
- M. Didier PAGEOT, 2C rue de la Tabonnerie

Commune de VINCELLES :

- SARL Recyclage Environnement (M. Didier JOUVENAU), 5002 La Facelle.

Adopté à l'unanimité.

17-008. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES. EXONERATION DES MAISONS DE SANTE.

Le Conseil communautaire décide d'exonérer à 100 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les locaux qui appartiennent à une collectivité locale ou un établissement public de coopération intercommunale et qui sont occupés à titre onéreux par une maison de santé.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 15h00.

Vu pour être affiché le 23 janvier 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, Christian BRUYEN

